


Résidence La Marjolaine

LA TURBALLE

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir un nouveau bulletin, concernant l'avancée des travaux et les prochaines grandes étapes.

 **Vous allez prochainement recevoir la notification du notaire pour la signature de votre acte à partir du mois de juin.**



CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC



Pour votre sécurité, **nous vous rappelons que le chantier est formellement interdit au public.** En cas de non-respect, la SAS PRESQU'ILE INVESTISSEMENT décline toute responsabilité.

Démolition achevée

Mai 2025

L'entreprise RGD d'Herbignac a achevé la démolition et termine l'évacuation des matériaux.

La quasi-totalité des déchets générés par la déconstruction, ont été recyclés :

1 tonne de bois

40 tonnes de ferrailles

2000 tonnes de gravats.

Prochaine étape :

Le Terrassement



Vous trouverez ci-dessous votre « Parcours Client » vous indiquant les étapes importantes jusqu'à votre livraison.

VOTRE PARCOURS CLIENT

